

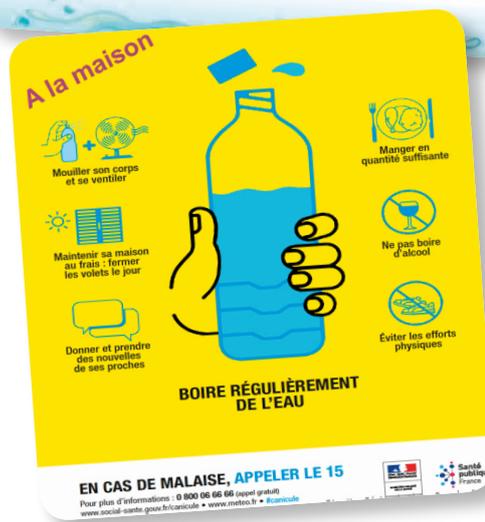
Le mot du Maire

Traversée du village : les travaux d'aménagement et de requalification de la traversée du village se poursuivent. Le calendrier est respecté par l'entreprise en charge de ce vaste programme qui se décompose en quatre phases. Au fur et à mesure que les bordures de trottoirs sont posées, ceux-ci sont enrobés. Au niveau du centre bourg, des enrobés de couleur ont été validés par l'architecte de bâtiments de France : ils seront appliqués sur les trottoirs. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont terminés. Ces travaux s'achèveront fin octobre. Pour la mise en œuvre du tapis d'enrobé, la circulation rue du val Saugeais, sur toute la longueur, sera interdite durant deux jours. Au moment de profiter de l'ensoleillement généreux de cet été, je vous souhaite à toutes et tous de jolies vacances.

Le Maire
Gilles MAGNIN-FEYSOT

APPLICATION ILLIWAP POUR DES INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL

Recevez l'actualité et les alertes de votre commune



Infos utiles

Mairie de Montbenoit

Place de l'Abbaye 25650 MONTBENOIT

Tél. 03 81 38 12 94

mail : mairie.montbenoit@wanadoo.fr

Site internet : www.montbenoit.fr

Ouverture du secrétariat :

tous les matins de 9h à 12h sauf le mercredi.

Secrétaire : M^{me} Christine CHABOD



Déchetterie Maisons-du-Bois

/Lièvreumont - Tél. 03 81 46 27 00

Été : Lundi : 16h/18h30 - Mercredi : 13h30/18h30

Samedi : 9h/12h

Hiver : Mercredi 13h30/17h Samedi : 9h/12h

Urgences : 112

Pompiers : 18 ou 112 - SAMU : 15 ou 112

Gendarmerie : 17

Médecin de garde

(nuits, week-end, jours fériés) : 3966

Pharmacie de garde

(week-end, jours fériés) : 3237

Bureau de Poste de Montbenoit : Lundi Mardi

Jeudi et Vendredi de 14h45 à 17h45 - Samedi des

semaines impaires (1/2) : 8h45 à 11h45. Levée

courriers : 11h

Syndicat du Pays de Montbenoit

En charge du : scolaire, école, gymnase, abbaye,

cimetière. Permanences les lundis et vendredis

de 9h à 12h.

Secrétaire : M^{me} Caroline HUTIN

Tél. 03 81 38 62 10

mail : syndicatpays@wanadoo.fr



PRÉVENTION DES CONSÉQUENCES D'UN ÉPISODE CANICULAIRE

Chaque année, depuis 2004, le Plan National Canicule (PNC) est activé.

Il est décliné en un Plan de Gestion d'une Canicule Départementale consultable sur le site internet de la préfecture : <http://www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques-de-la-vie-quotidienne/Plancanicule/Plan-canicule-2018>.

Le PNC s'articule autour des 4 niveaux suivants :

Niveau 1 - veille saisonnière (du 1^{er} juin au 15 septembre) : carte de vigilance météo de couleur verte ;

Niveau 2 - avertissement chaleur : carte de vigilance météo de couleur jaune. Ce niveau permet la mise en œuvre de mesures graduées et la préparation à une montée en charge des mesures de gestion ;

Niveau 3 - alerte canicule : carte de vigilance météo de couleur orange ;

Niveau 4 - mobilisation maximale : carte de vigilance météo de couleur rouge.

Sécheresse niveau 1 Restrictions d'usage de l'eau dans tout le département

- **Une baisse du niveau des cours d'eau :**
Depuis quelques semaines, la situation dans le département a conduit à une baisse progressive du niveau des cours d'eau. Au niveau régional, plusieurs bassins sont d'ores et déjà passés en alerte.
- **Une période de forte chaleur :**
La chaleur de ces dernières semaines a conduit à un assèchement rapide des sols. Depuis quelques jours, le niveau des nappes a rapidement baissé. La tendance des températures pour les prochains jours est globalement supérieure aux normales de saison. Même si des situations orageuses peuvent se développer de manière très ponctuelle et localisée, il sera difficile de compenser les pertes dues notamment à une évaporation intense liée aux températures élevées à l'ensoleillement et également au vent.



C'est pourquoi la situation hydrologique continuera de se dégrader.

- **Aucun problème majeur d'alimentation en eau potable n'a été constaté** pour le moment par les différents syndicats bien que les niveaux des nappes soient relativement bas.

- **Au regard de cette situation, le préfet du Doubs décide de prendre dès à présent des mesures de restriction des usages de l'eau pour l'ensemble du département.**

Sont notamment interdites les activités suivantes :

- **Le lavage des véhicules hors des stations professionnelles**, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière,...) et pour les organismes liés à la sécurité ;
- **Le remplissage des piscines privées existantes**, y compris les piscines démontables, sauf lors de la première mise en eau de piscines et bassins en construction ou le remplissage des piscines et bassins d'une capacité inférieure à 2 m³ ;
- **L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des espaces sportifs** de toute nature de 8 h à 20 h ;
- **Les fontaines publiques** doivent être fermées lorsque cela est techniquement possible.
- **L'irrigation agricole** par aspersion est interdite entre 8 h et 20 h.

Le non-respect de ces interdictions peut être puni d'une contravention de la 5^e classe.

La cellule de veille sécheresse du département du Doubs reste mobilisée pour assurer un suivi très attentif de la situation, et, en fonction de son évolution, proposera si nécessaire la levée, le maintien ou l'extension des mesures prises.

L'arrêté préfectoral sera affiché dans toutes les mairies du département et sera également consultable auprès de la préfecture, de la mission inter-service de l'eau et de la nature (MISEN - direction départementale des territoires).



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Il s'agit d'une opération reconnue par les concitoyens, liant actions de prévention et de répression,

qui vise à enrayer de manière significative le nombre de cambriolages alors même que l'absence des habitants est un facteur susceptible de favoriser le développement des vols par effraction et des intrusions dans les domiciles.

En effet, l'OTV permet aux particuliers de profiter de contrôles réguliers de leur habitation (abords, vérifications des accès aux domiciles) par les forces de police ou de gendarmerie toute l'année, indépendamment des vacances scolaires, durant toute période d'absence prolongée.

Pour bénéficier de l'OTV, il faut donc se rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de Pontarlier ou Morteau ; il s'agit tout simplement de compléter un formulaire (modèle disponible en mairie) sur lequel figurent leurs coordonnées et leurs dates de départ et de retour ; c'est aussi l'occasion de rappeler aux particuliers quelques principes de base afin de diminuer la vulnérabilité du domicile en leur absence (plaquette des bons réflexes contre les cambriolages jointe).



PRISE D'ARMES À MONTBENOÎT ET PASSATION DE COMMANDEMENT

Une prise d'arme a eu lieu dernièrement à Montbenoît lors du passage de commandement de la 1^{re} compagnie de combat entre le capitaine Jacops et le nouveau chef, le capitaine Valleix.

« *Des mandats brillamment réussis* »

En présence d'autorités civiles, militaires et de la petite république (la présidente, Mme Georgette POURCHET, étant la marraine du régiment), la cérémonie était ordonnée par le lieutenant-colonel Cottin, chef de corps. Après un passage en revue des troupes, le lieutenant-colonel a remis officiellement le fanion de commandement au nouveau capitaine. Le capitaine Jacops aura passé 2 ans à la tête de ses hommes avec notamment une participation de 4 mois dans le cadre de l'opération Barkhane au Mali. Son chef saluait en lui « un homme doué de l'intelligence de la situation, réactif avec des mandats brillamment réussis et avec le souci du facteur humain. Un homme de cœur et d'honneur ». Il va maintenant poursuivre sa carrière loin de la citadelle de Besançon, mais retrouver une autre citadelle Vauban à Lille, siège de sa nouvelle affectation.

Son successeur, le capitaine Valleix a retracé le parcours de son prédécesseur en citations footballistiques, conduisant ses missions tel un entraîneur dans un match de haut niveau. « La joie de ton âme est toujours dans l'action ». Avant que le capitaine Jacops ajoute « c'est par l'effort que l'on s'élève dans la persévérance ».

Le maire Gilles Magnin-Feysot s'est félicité des bons rapports avec les militaires, « les boucliers de la République pour les élus de la nation », avant de réitérer l'invitation à de nouvelles missions d'entraînement comme par le passé, avec un accueil certains de tous les Saugeais.



Durant la cérémonie, trois soldats reconnus pour leur bravoure dans l'opération Barkhane, ont été décorés. Le lieutenant-colonel a mis en avant le sergent Bernard, le caporal Poetai et le soldat de 1^{re} classe Jourdain, pour leurs actes de bravoure en milieu périlleux face à l'ennemi djihadiste lors de l'opération Barkhane au Mali où la compagnie était engagée pendant 4 mois. Ils ont obtenu en récompense, "le témoignage de satisfaction" de leur armée.



ESCAPE GAME

Vu le succès du premier jeu « Escape game » qui s'est déroulé dernièrement à l'abbaye de Montbenoît, une nouvelle édition est programmée les 28 et 29 septembre prochains. Les inscriptions pour ce jeu se feront directement auprès du Magasin Ludi Toy'z à Pontarlier au : 03 81 38 90 06.

OPÉRATION BRIOCHES

La vente de 100 brioches sur la commune a rapporté, cette année, la somme de 697 € au profit de l'Adapei.

FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE

Elle sera fermée du 11 au 18/07/2019 et du 03 au 18/08/2019 inclus. Bureaux les plus proches : Gilley et Doubs.

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Il sera fermé au public du 26 juillet à midi jusqu'au 18 août inclus. Réouverture le 19/08/2019. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez joindre M. MARGUET Jean-Charles, adjoint, au 06 47 41 43 89 (jusqu'au 10/08/19).

TRAIL DU SAUGEAIS

TRAIL DU SAUGEAIS



La 5^e édition du Trail du Saugeais aura lieu le 25/08/2019, à partir de 9h, depuis la mairie de la Longeville (distances trail: 9 km, 14 km ou 28 km). Une marche est également proposée à partir de 10h (9 ou 14 km). Les inscriptions se feront uniquement sur le site du Trail du Saugeais.

www.traildusaugais.fr

TRANSPORT SCOLAIRE (RAPPEL)

Le transport des élèves demeure gratuit pour les familles dans le Doubs, cette gratuité s'étend désormais à tous les élèves ayants-droit des territoires pour lesquels la Région exerce la compétence Transport.

Concernant les modalités pratiques, les inscriptions au service de transport scolaire pour l'année 2019-2020 sont accessibles à partir du 22 mai sur le site www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique « Transports scolaires ».

Votre attention est attirée sur le fait que tous les élèves empruntant les services de transport proposés par la Région doivent faire cette demande en ligne avant le 16 juillet, même s'ils sont déjà titulaires d'un titre de transport.



Les cartes délivrées pour l'année scolaire en cours ne seront plus utilisables au-delà du 6 juillet 2019. Après instruction de la demande, une carte sans contact (ou l'abonnement SNCF) leur sera envoyé à domicile.

« S'INFORMER N'EST PAS S'ENGAGER » VENEZ DÉCOUVRIR L'ARMÉE DE TERRE !

Afin d'être toujours plus proche des Francs-Comtois et en particulier des jeunes, le centre d'information et de recrutement des forces armées de Besançon (CIRFA 25) tient des permanences mensuelles dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'armée de Terre ? L'adjudant Jean-Christophe, conseiller en recrutement du CIRFA de Besançon (Bureau Terre) vous accueille :

- à Pontarlier chaque 1er mercredi du mois à la mission locale de 9 h à 12 au 17 place des Bernardines et au CIO situé rue des Abbés Cattet de 13 h 30 à 17 h 30.

- à Pontarlier chaque 3e mercredi du mois au CIO de 13 h 30 à 17 h 30, rue des Abbés Cattet.

- à la mission locale de Morteau chaque 4e mercredi du mois de 9 h à 17 h 30 au 8 avenue Charles de Gaulle.

Il se tient à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur les métiers de l'armée de Terre (les opportunités, les conditions d'accès, les perspectives de carrière...). N'hésitez pas à venir à sa rencontre. Prenez RDV au 03 81 87 22 26.

BOUILLEURS DE CRU

Les services des Douanes de Besançon nous informent du transfert total de l'activité de la distillation artisanale des bouilleurs de cru du Département du Doubs vers le bureau des Douanes et centre de viticulture de Lons-le-Saunier à compter du 01/09/2019

Adresse : Immeuble « le Président »

15 place de Verdun 39000 Lons-le-Saunier
09 70 27 68 96

Email : r-lons-le-saunier@douane.finances.gouv.fr

BROCANTE

En raison des travaux d'aménagement du centre-bourg et de l'effondrement partiel du muret derrière l'Abbaye sur la RD 131, la brocante annuelle du mois d'août n'aura pas lieu.

BILAN 2018 DU SMCOM

Offrez une seconde vie à vos livres en les déposant dans un point de collecte

RECYCLIVRE!
Partenaires de Solidarité

Déchèteries :

Levier,
St Gorgon Main,
Maison du Bois,
Gilley,
Frasne

Bibliothèque de
Dompierre les tilleuls

QUELS LIVRES DONNER ?

✓ Livres en bon état

✗ Livres déchirés, gribouillés
Manuels scolaires
Revue, journaux, magazines

Une fois triés, les livres en bon état seront vendus à moindre prix sur www.recyclivre.com

préval
Haut-Doubs

FAIRE DE NOS DÉCHETS UNE RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE DU HAUT-DOUBS

SMCOM

Le SMCOM (Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères du Haut-Doubs) organise la collecte des déchets, assure l'exploitation de 5 déchèteries et facture le service Déchets.

PRÉVAL HAUT-DOUBS

Préval Haut-Doubs agit dans la prévention et la communication, le tri des déchets recyclables, la valorisation des déchets de déchèterie, la valorisation énergétique des ordures ménagères et la fourniture d'énergie via le réseau de chaleur de Pontarlier.

COMMENT ÉVOLUENT LES TONNAGES DE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DU SMCOM ?

EMBALLAGES RECYCLABLES



VERRE



TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES



DÉCHÈTERIE



ORDURES MÉNAGÈRES



DES ÉVÉNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES



Le SMCOM et Préval accompagnent les événements du territoire pour réduire et bien gérer les déchets, comme la fête des Escargots 2019 !

ENTREZ DANS LES COULISSES DES DÉCHETS !



Vous souhaitez découvrir ce que deviennent vos déchets et la manière dont ils sont valorisés ? Franchissez la porte de Valogèlle à Pontarlier lors d'une visite guidée des installations. Les dates de visite pour le grand public sont disponibles sur www.preval.fr
En 2018, Préval a accueilli 2 118 visiteurs !

smcom

SMCOM Haut-Doubs
2 rue des Tourbières - BP 235
25304 PONTARLIER Cedex
Tél. : 0800 970 071
contact@smcom.fr
www.smcom.fr

préval
Haut-Doubs

Préval Haut-Doubs
2 rue des Tourbières - BP 235
25304 PONTARLIER Cedex
Tél. : 03 81 46 49 66
Mail : contact@preval.fr
www.preval.fr